



CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 1984-1985

26 JUIN 1985

PROPOSITION DE FORMATION

D'UNE COMMISSION SPECIALE CHARGEE D'ETUDIER
LES MOYENS DE REDUIRE LES EFFETS PERNICIEUX
D'UNE POLITISATION EXCESSIVE DE L'ADMINISTRATION
DEPOSEE PAR M. **MORDANT** ET CONSORTS

Justification

La politisation de l'administration occupe une place importante dans le débat sur l'évolution de la fonction publique.

La question, soulevée dans plusieurs publications, revêt différents aspects : les nominations et promotions politiques, le rôle des cabinets ministériels, l'influence de la politisation sur la motivation des fonctionnaires, etc.

Il est patent que les conflits et les protestations qui s'élèvent à ce propos, et trouvent fréquemment un écho dans la presse, nuisent à l'image de marque du service public autant qu'à son bon fonctionnement.

On ne peut non plus négliger le fait qu'une politisation excessive de l'administration pousse à une création inflatoire de postes supérieurs, dont la nécessité fonctionnelle n'est pas toujours démontrée et qui aggrave inutilement le coût financier de l'administration et des parastataux.

Il paraît donc urgent et nécessaire de rechercher les règles d'une pratique plus saine applicable à la gestion de l'ensemble du personnel. Un nouvel équilibre devrait pouvoir s'établir entre les exigences politiques d'une part, et d'autre part, les impératifs d'une bonne organisation des services publics par la valorisation des compétences et le respect des droits des agents.

Quoique la question soulevée ne se pose pas que dans le cadre de la Communauté française, rien n'empêche cependant celle-ci de s'en saisir et de la traiter en ce qui la concerne, dans la limite de ses compétences.

C'est pourquoi, en application de l'article 14 du Règlement du Conseil de la Communauté française, les signataires proposent la formation d'une commission spéciale chargée d'étudier les moyens de réduire les effets pernicieux d'une politisation excessive de l'administration.

PROPOSITION DE FORMATION

D'UNE COMMISSION SPECIALE CHARGEE D'ETUDIER LES MOYENS DE REDUIRE LES EFFETS PERNICIEUX D'UNE POLITISATION EXCESSIVE DE L'ADMINISTRATION

En application de l'article 14 de son Règlement, le Conseil décide de former une Commission spéciale chargée d'étudier les moyens de réduire les effets pernicieux d'une politisation excessive de l'administration.

Cette commission spéciale comprend quinze membres et elle est composée suivant le système de la représentation proportionnelle des groupes politiques reconnus.

H. MORDANT.
J. DARAS.
D. FEDRIGO.